

Mardi 6 novembre 2007



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. HAWRANIK

(N° 209) — *Loi sur l'ancienne route transcanadienne/The Historic Trans-Canada Highway Act*

M. SCHULER

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (mise en valeur d'un bien réel)/The Public Schools Amendment Act (Property Development)*

M. GERRARD

(N° 216) — *Loi sur la réduction du phosphore dans les réseaux municipaux d'alimentation en eau/The Municipal Water System Phosphorus Control Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GERRARD

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

(M. CULLEN — 8 min)

Motion de M^{me} TAILLIEU

(N° 206) — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*

(M. MARTINDALE — 8 min)

Motion de M. GERRARD

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*
(M. LAMOUREUX — 7 min)

Motion de M. LAMOUREUX

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi électorale et la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Amendment and Elections Finances Amendment Act*
(M^{me} KORZENIOWSKI)

Motion de M. GERRARD

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*
(M. REID — 9 min)

Motion de M. GERRARD

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (harcèlement dans le lieu de travail)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Harassment in the Workplace)*
(M. ALTEMEYER)

Motion de M. GERRARD

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets/The Waste Reduction and Prevention Amendment Act*
(M. le ministre RONDEAU — 4 min)

Motion de M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*
(ouvert)

Motion de M. GOERTZEN

(N° 215) — *Loi sur le dépistage obligatoire d'agents pathogènes/The Mandatory Testing for Pathogens Act*
(M. REID)

Motion de M. GERRARD

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*
(M. DEWAR) (reporté)

Motion de M. LAMOUREUX

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale)/The Liquor Control Amendment Act (Fetal Alcohol Spectrum Disorder Prevention)*

(M^{me} KORZENIOWSKI — 9 min) (reporté)

Motion de M. GERRARD

(N° 202) — *Loi sur la présentation d'excuses/The Apology Act*
(M. SWAN) (reporté)

Motion de M. GERRARD

(N° 203) — *Loi sur les détergents à vaisselle sans phosphore/The Phosphorus-Free Dishwashing Detergent Act*

(M. DEWAR — 9 min)

PROPOSITION

M. GERRARD — Les camps d'internement canadiens

11. Attendu :

que de nombreux Manitobains ne sont pas conscients des souffrances qu'ont connues les Canadiens d'origine ukrainienne internés pendant la Première Guerre mondiale;

qu'entre 1914 et 1920, le Canada a connu sa première opération d'internement sous le régime de la Loi sur les mesures de guerre et que presque 9 000 Canadiens d'origine ukrainienne ont été systématiquement arrêtés et internés dans 24 camps partout au pays uniquement en raison de leur appartenance ethnique;

que quelques 80 000 citoyens canadiens, dont une grande majorité d'Ukrainiens, ont été forcés de s'enregistrer à titre d'immigrants ennemis;

que les internés ont subi d'importantes pertes économiques, notamment la confiscation d'avoirs et la perte de revenus découlant de leur internement;

que ces citoyens canadiens ont été privés de leurs droits par l'État, notamment leur droit à la liberté de parole, à la mobilité et à la libre association, et qu'ils ont dû faire face à la déportation;

qu'en 2005, le gouvernement fédéral libéral du très honorable Paul Martin a adopté une loi reconnaissant les injustices subies par les Canadiens d'origine ukrainienne qui ont été internés entre 1914 et 1920, tout en promettant de réparer ces injustices,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse que les mesures répressives, notamment l'internement et la privation de droits, prises à l'encontre des Canadiens d'origine ukrainienne entre 1914 et 1920 étaient injustes et injustifiées et qu'elles ne respectaient pas les principes qui sont maintenant en vigueur et que reflète la Charte des droits et libertés;

que l'Assemblée législative du Manitoba vise à informer les Manitobains au sujet de cette période tragique de notre histoire et qu'elle envisage d'entreprendre plusieurs projets commémoratifs qui seront accompagnés de projets et de programmes touchant à la recherche, à la culture et à l'enseignement;

que le gouvernement du Manitoba envisage d'appuyer la communauté canado-ukrainienne dans la mise sur pied de propositions axées sur l'avenir qui aideront à commémorer cette expérience historique et à instruire les Canadiens au sujet de leur histoire dans le but de mettre en évidence et de commémorer les contributions faites par les Canadiens d'origine ukrainienne et de promouvoir la compréhension interculturelle et le sentiment de partager une même identité canadienne;

que le gouvernement provincial envisage de prendre des initiatives semblables pour réparer les injustices commises à l'encontre d'autres groupes de Canadiens, notamment ceux d'origine italienne et allemande, qui ont également été internés pendant la Première Guerre mondiale.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. SWAN — Dispositions de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* concernant la détermination de la peine et le cautionnement
(M. CULLEN — 5 min — Il reste 130 minutes.)
 2. M. SCHULER — Scandale relatif au Fonds de placement Crocus
(M. DERKACH — 5 min — Il reste 125 minutes.)
 3. M. ALTEMEYER — Appui au Protocole de Kyoto
(M. MAGUIRE — 8 min — Il reste 127 minutes.)
 5. M^{me} HOWARD — Les systèmes de soins de santé public et privé
(M. DYCK — 4 min — Il reste 127 minutes.)
 6. M. FAURSCHOU — Système de consignation des contenants de boissons
(M. ALTEMEYER — 5 min — Il reste 125 minutes.)
 7. M. MAGUIRE — ACIM et les bénéfices liés au commerce interprovincial de la viande et des produits carnés
(M. MALOWAY — 9 min — Il reste 126 minutes.)
 8. M. DYCK — Le coût des facteurs de production agricole
(ouvert — Il reste 128 minutes.)
 9. M. NEVAKSHONOFF — Stratégie manitobaine contre le diabète
(M. DERKACH — 7 min — Il reste 131 minutes.)
 10. M^{me} ROWAT — L'âge de protection
(M. CALDWELL — 6 min — Il reste 127 minutes.)
-

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* LATHLIN

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur la Régie des services publics (fiabilité du réseau électrique)/The Manitoba Hydro Amendment and Public Utilities Board Amendment Act (Electricity Reliability)*

M. GERRARD

(N° 213) — *Loi sur l'examen des nominations au sein des sociétés d'état (modification de diverses lois)/The Crown Appointment Review Act (Various Acts Amended)*

M. GERRARD

(N° 217) — *Loi interdisant l'épandage hivernal de déjections et de biosolides/The Winter Spreading of Manure and Biosolids Prohibition Act*

PÉTITIONS

M. HAWRANIK

M. LAMOUREUX

M. SCHULER

M^{me} TAILLIEU

M^{me} ROWAT

M. MAGUIRE

M. BRIESE

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 5) — *Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended)*

Motion d'amendement qui suit de M. HAWRANIK

Que la motion soit amendée par substitution, au passage qui suit « propose », de « que le projet de loi 5 — *Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice, soit approuvé, lu une troisième fois et adopté dans six mois jour pour jour ».

(M. DERKACH)

Motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N° 13) — *Loi sur les produits agricoles biologiques/The Organic Agricultural Products Act*
(ouvert)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 11) — *Loi sur l'élargissement du mandat du protecteur des enfants (modification de diverses dispositions législatives)/The Children's Advocate's Enhanced Mandate Act (Various Acts Amended)*
(amendé — comité)

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les biocarburants/The Biofuels Amendment Act*
(amendé — comité)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 17) — *Loi sur les fondations à la mémoire des pompiers, des agents de la paix et des travailleurs/The Firefighters, Peace Officers and Workers Memorial Foundations Act*
(amendé — comité)

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N° 19) — *Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées/The Fair Registration Practices in Regulated Professions Act*
(amendé — comité)

M. le *ministre* ASHTON

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (exploitations réputées uniques)/The Planning Amendment Act (Deemed Single Operations)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation (fonds destiné à la revitalisation des logements)/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act (Fund for Housing Revitalization)*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le mercredi 7 novembre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Société d'assurance publique du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés le 29 février 2004, le 28 février 2005, le 28 février 2006 et le 28 février 2007.

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le mercredi 21 novembre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Corporation manitobaine des loteries pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le mercredi 5 décembre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Société des alcools du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 2004, 2005, 2006 et 2007.

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le mercredi 12 décembre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Commission des accidents du travail pour les années qui se sont terminées les 31 décembre 2004, 2005 et 2006, les rapports annuels de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour les années qui sont terminées les 31 décembre 2004, 2005 et 2006 et les Plans d'administration quinquennaux de la Commission des accidents du travail pour les années 2004 à 2008, 2005 à 2009, 2006 à 2010 et 2007 à 2011.